

MARINA LAURENT

Une interview de Michèle Hirsch, cela commence par une interview de la journaliste. Du genre: «*Que voulez-vous démontrer en interrogeant les gens sur leurs échecs?*», «*Pourquoi m'avoir choisie?*», avant de s'assurer que vous n'avez pas une idée derrière la tête quant aux échecs que nous lui aurions imputés. Ce n'est pas qu'elle n'a pas envie de nous faire plaisir, ce n'est pas qu'elle ne vous fait pas confiance, ni qu'elle n'a pas envie de nous raconter ce que d'autres peinent parfois à confier, c'est encore moins de l'orgueil mal placé. C'est juste que l'avocate n'aime pas du tout parler d'elle. Elle le serine d'ailleurs à longueur de journée: elle, son métier, «*c'est de parler à la place des autres*». Bon.

Assise dans son canapé, tasse de thé et petits biscuits devant le feu qui crépite, la célèbre avocate nous fait l'effet d'un félin assez sauvage. Un de ceux devant lequel il faut montrer patte blanche, baisser les oreilles, voire se coucher sur le dos les quatre pattes en l'air pour lui assurer que vous n'avez rien à cacher. Et c'est après avoir répondu à ses mille et une questions qu'Hirsch nous avoue être très embêtée de devoir parler de ses échecs, tant elle n'a «*jamais, mais jamais envisagé les choses en termes d'échec ou de réussite*». Non, pour elle, la vie c'est avant tout un processus, une trajectoire faite d'événements qui se succèdent, avec des bons et des moins bons moments, mais qu'il est impossible de dissocier des uns et des autres. Alors oui, il y a des objectifs qu'elle n'a pas atteints, mais étaient-ils véritablement des échecs? «*Encore aujourd'hui, je ne le pense pas*», explique-t-elle un peu désolée de ne pas avoir plus croustillant à nous raconter.

Enveloppée dans son pull, lovée au coin de son canapé, Michèle Hirsch se ressert une tasse de thé avant de lancer: «*Évidemment, il y a eu le mauvais choix de mes études. Car au départ, moi, je voulais être psychiatre*». Un peu comme son père, le thérapeute familial et psychologue Siegi Hirsch. Un «*amensch*» qui, après avoir survécu aux camps, a développé des méthodes avant-gardistes pour aider des enfants qui étaient traumatisés par la guerre et que l'on recueillait alors dans des homes.

«Échoue. Échoue encore, mais échoue mieux. C'est comme ça qu'un enfant apprend.»

C'est là qu'elle et sa sœur virent le jour, entre des enfants dont les parents avaient disparu ou étaient morts dans les camps



© FRÉDÉRIC PAUWELS / HUMA

Parlez-nous de vos échecs Michèle Hirsch

dans la défense de ses clients. Comme cette fois où, jeune avocate, elle défendait un voleur avec tellement de conviction que même le juge était désolé de le condamner. «*J'étais prête à faire appel. J'étais à deux doigts d'appeler Amnesty International en hurlant à l'erreur judiciaire*», confie-t-elle. Pourtant son client, lui, est très content. Le minimum de la peine avec un dossier pareil, quelle aubaine!

«Curieusement, l'échec n'est pas quelque chose que l'on évalue au regard du résultat, mais bien par rapport à soi-même.»

Une affaire pas si anecdotique qu'elle n'y paraît et que Michèle Hirsch qualifierait d'échec quand même. Non pas pour son client, mais pour elle-même. «*Curieusement, l'échec n'est pas quelque chose que l'on évalue au regard du résultat, mais bien par rapport à soi-même. Adhérer totalement à une thèse, manquer de distance ou être submergée par sa subjectivité, cela m'est arrivé plusieurs fois dans ma carrière, tant dans la défense des prévenus que dans celle des victimes*». C'était le cas lors du procès du génocide rwandais, où l'avocate estime avoir mal démarré sa plaidoirie tant l'empathie envers ses clients était forte. In fine, elle s'est ressaisie et a fait entendre la voix de ses clients. «*J'ai souvent l'angoisse de me tromper, car dans mon métier, les conséquences sur la vie des autres sont énormes. Mais s'interroger et se remettre en question, c'est une grande force aussi*». D'autant qu'à l'entendre, il n'est pas rare de connaître un ou plusieurs échecs lors d'une même plaidoirie. «*L'important, explique-t-elle, c'est de réagir dès que l'attention du juge ou des jurés se relâche. Sinon, c'est fini!*»

L'attention et la confiance des juges et des jurés, mais avant tout celles de son client, font assurément partie des piliers de sa défense. Il n'y a pas véritablement d'échec dans ses relations à ces derniers, sauf peut-être les quelques fois où il lui est arrivé de refuser une défense. Comme celle d'un serial killer. Il souhaitait que l'on plaide l'acquittement, alors que son dossier était confondant. Là, l'avocate préférait refuser l'affaire. Pas d'échec, donc. Mais à l'inverse, parfois, un sentiment de gâchis qui lui laisse un goût un peu amer. Comme lors de ces affaires dont elle aurait pu s'occuper et pour lesquelles elle aurait peut-être obtenu des résultats différents.

Trente ans de barreau, des affaires qui vous tiennent très à cœur et d'autres qui vous le soulèvent. «*Peut-être que les grands avocats pénalistes sont capables de tout défendre, mais moi, je ne le peux pas. Car quand je défends quelqu'un, j'y mets tout ce que j'ai. En ce compris, une partie de moi-même. C'est peut-être ça l'échec pour un avocat: ne pas pouvoir tout défendre*», s'interroge-t-elle alors, avant de reprendre sur le processus du temps et la relativité de la notion d'échec ou de réussite. Car un procès ne se résume pas aux quelques jours d'assises. Non, un procès c'est un processus extrêmement long. Depuis l'enquête, en passant par le jugement, l'appel ou le pourvoi, ce sont des années qui s'écoulent. Et dans cette guerre, si on gagne des batailles, on essuie autant de défaites.

Ce qui compte, finalement, c'est le résultat final que l'on se fixe. Dans l'affaire KB Lux, où Michèle Hirsch a obtenu l'acquittement de son client, c'est ce qui l'a aidée. «*Nous pensions que le juge magistrat instructeur n'avait pas mené l'enquête comme il aurait dû. La cour de cassation ne nous a pas suivis et a déclaré que les charges n'étaient pas suffisantes. Sur le moment, c'était un échec. Pourtant, grâce à cette procédure, nous avons eu accès à une série de pièces qui, en correctionnelle, nous ont permis de faire émerger la vérité et d'obtenir l'irrecevabilité des poursuites*».

Michèle Hirsch sort alors quelques feuilles volantes de son sac et, lunettes sur le nez, ajoute que « *finalement, la réussite, c'est d'aller d'échec en échec, sans jamais perdre son enthousiasme*». Une citation de Churchill qui, selon elle, illustre parfaitement les trajectoires que peut emprunter la vie. Alors que, personnellement, si vous voulez vraiment le savoir, c'est cette citation de Nahman de Bratslav, un rabbin du XVIII^e, qui lui parle le plus: «*Ne demande jamais ton chemin à quelqu'un qui le connaît, car tu pourrais ne pas t'égarer*».

«J'ai souvent l'angoisse de me tromper, car dans mon métier, les conséquences sur la vie des autres sont énormes»

et leur maman, une assistante sociale qui aurait rêvé d'être avocate si la guerre ne l'avait pas empêchée d'étudier. «*Les études étaient déterminantes pour eux qui n'avaient pu en faire. Et moi, j'avais envie de devenir psychiatre, de faire de la médecine pour écouter les gens*». Rapidement, Michèle Hirsch déchante et déclare forfait. «*La chimie et la physique ont eu raison de moi. Je me rendais compte que ce n'était sans doute pas ma voie*», précise-t-elle en énumérant, de mémoire et en riant, ses mauvaises notes.

Pas de crise ni de psychodrame. Dans la famille Hirsch, on avait toujours expliqué aux enfants qu'ils avaient le droit de se tromper. C'était le droit à l'erreur, en quelque sorte. «*Échoue. Échoue encore, mais échoue mieux. C'est comme ça qu'un enfant apprend. S'il n'échoue pas, il ne réussit jamais*», conclut-elle. Rétrospectivement, l'avocate pense que ce n'est pas tant la confiance en soi qu'elle aurait pu

avoir qui l'a aidée à traverser les épreuves, mais bien la «force de vie» qu'elle pense avoir reçue de ses parents. L'envie et le courage. «*La confiance en soi, par contre, on ne la reçoit pas, on l'apprend*», ajoute-t-elle.

Une porte se ferme en médecine. Michèle Hirsch s'interroge alors sur ce qu'elle veut véritablement faire de sa vie. «*Fondamentalement, j'avais envie d'écouter les gens, de parler pour ceux qui ne pouvaient pas ou plus le faire. Finalement, être avocate, c'est comme être journaliste. C'est être un peu psy aussi*». Diplômée en droit, elle démarre son stage chez l'avocat Jules Wolf, un des seuls avocats que connaissait sa famille. Un homme interdit de barreau parce qu'il était juif. Résistant pendant la guerre et qui, dès la paix signée, a eu le courage de défendre des colabos. «*Un homme extraordinaire, qui m'a appris les bases éthiques du métier*».

Question confiance en soi, par contre, ce n'était pas la panacée. La jeune avocate est tellement tétanisée à l'idée de plaider qu'elle prend toutes les affaires pro deo possibles, histoire de s'entraîner et de s'améliorer. «*J'étais très naïve et peu sûre de moi. J'avais peur de me faire agresser verbalement par un adversaire et de me mettre à pleurer au tribunal. Ce n'est plus le cas aujourd'hui mais, ce qui n'a pas changé, c'est qu'à chaque fois que je me lève pour défendre quelqu'un, j'ai peur de ne pas y arriver*».

Pour Michèle Hirsch, loin d'être un handicap, la peur est un moteur aussi puissant que son aversion pour l'injustice ou la prison. Mais comme souvent, ce qu'on considère être une force peut également se révéler être un point faible. Un peu comme sa très grande sensibilité qui, parfois, peut l'amener à se surinvestir